

Image not found or type unknown



Construction d'un terrain de vélo cross

Par **dirtjumper**, le **09/12/2008** à **17:50**

je suis un pratiquant du vélo bmx et je voudrais construire un terrain de vélo a des fins personnelles et privéessur un terrain m'appartenant.

Mais ce terrain est en zone agricole je voudrais savoir quels sont mes droits.

puis-je utiliser un tractopelle?

est-ce que la hauteur des bosses est elle reglementée?

dois-je demander une autorisation a la mairie?

voila quelques raison qui me tracassent

je n'ai trouvé aucun article dans le code de l'urbanisme a ce sujet.

merci de vos réponse.

i need some help!